

# Assurance Croissance RBC

Une assurance vie entière avec participation pour les enfants de votre vie – avec une garantie inédite dans l'industrie



Assurances

Veiller au bien-être financier à long terme d'un enfant qui vous est cher : voilà qui est extrêmement gratifiant, surtout si vous êtes là pour en être témoin.

L'Assurance Croissance RBC<sup>MC</sup> peut justement vous aider à le faire. C'est une assurance vie qui procure plusieurs avantages à l'enfant à mesure qu'il grandit. Et grâce à notre garantie novatrice, vous pouvez faire augmenter le montant de la protection au besoin.

En effet, il est possible de faire augmenter la couverture jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 40 ans, et ce, sans évaluation médicale, même s'il devait éprouver un problème de santé qui, normalement, le rendrait inadmissible à une assurance.



## Les avantages d'une assurance vie pour un enfant

On associe généralement « assurance vie » et « responsabilité financière ». La principale utilité d'une assurance vie est qu'elle remplace la capacité d'une personne à gagner un revenu et à maintenir le mode de vie de ses proches. Alors, pourquoi souscrire une assurance vie pour un enfant ?

Il y a quatre grands avantages :

- **Protection pour l'avenir.** Certains problèmes de santé qui apparaissent avec l'âge peuvent nuire à l'admissibilité à une assurance vie. En souscrivant une assurance maintenant (et en la maintenant en règle), vous avez la certitude que l'enfant n'aura jamais à s'en inquiéter, tant que la police répond à ses besoins d'assurance.
- **Assurance plus abordable.** Dans la plupart des cas, plus une personne est jeune, plus sa prime d'assurance vie sera abordable. Avec l'Assurance Croissance RBC, le taux (relativement bas) demeure le même pendant toute la durée de la police. Il n'augmentera pas.
- **Paiements pouvant être terminés avant l'âge adulte.** L'Assurance Croissance RBC offre des périodes flexibles pour le paiement des primes. Par exemple, vous pourriez payer la police entièrement en 20 ans. Ainsi, vous offrez à l'enfant une assurance pour laquelle il n'aura jamais à déboursier un sou.
- **Utilisation de la valeur de rachat pour financer des études postsecondaires, acheter une première maison ou faire d'autres dépenses.** Les primes que vous payez pour l'Assurance Croissance RBC permettent d'accumuler une valeur de rachat à même la police. Avec le temps, la valeur de rachat croît grâce aux sommes que vous versez dans la police. Elle peut aussi augmenter avec les bonifications d'assurance libérée souscrites au moyen des dividendes qui vous sont payés à partir de l'excédent du compte des polices avec participation. Lorsque l'enfant atteint l'âge adulte et devient le titulaire de la police, il peut emprunter des fonds sur la valeur de rachat de celle-ci.

## Voici un exemple

Jim souscrit une police d'Assurance Croissance RBC de 100 000 \$ pour sa petite-fille, Sarah, en sachant qu'elle n'aura pas vraiment besoin de la police pendant les 20 premières années de sa vie. Advenant le cas peu probable de son décès prématuré, la seule obligation financière serait les frais funéraires.

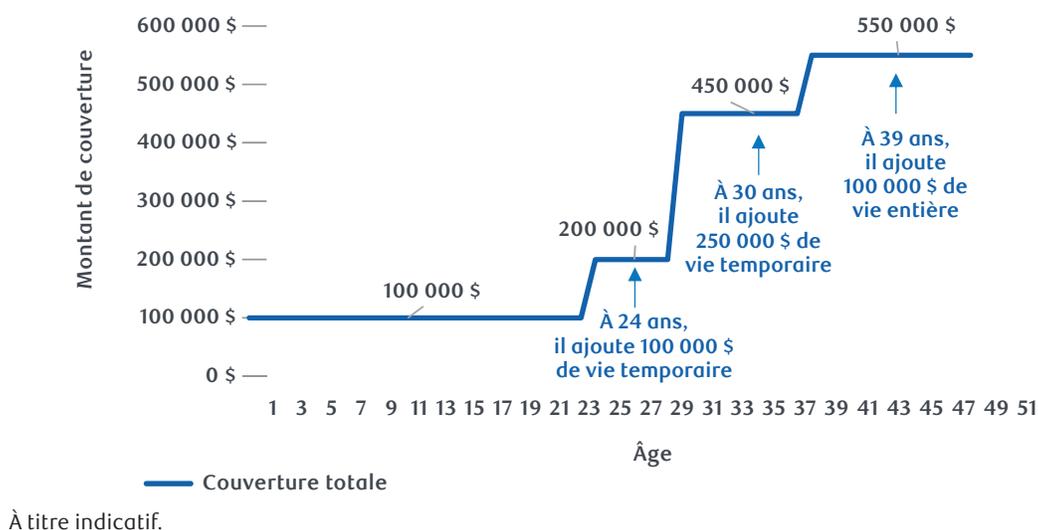
Peu de temps après le 12<sup>e</sup> anniversaire de Sarah, la famille reçoit de tristes nouvelles. Sarah souffre d'une condition chronique qui bouleversera le reste de sa vie. Heureusement, sa vie n'est pas en danger à court et à moyen terme.

Jim sait bien que les besoins d'assurance vie de sa petite-fille iront croissant – quand elle fondera une famille et s'achètera une maison, par exemple. Il sait aussi qu'il peut augmenter sa couverture sans évaluation médicale. Avec la Garantie d'assurabilité des jeunes de l'Assurance Croissance RBC, il peut le faire au 18<sup>e</sup> anniversaire de Sarah, tous les trois anniversaires par la suite, ou quand Sarah se mariera ou aura des enfants.

## Garantie d'assurabilité des jeunes de l'Assurance Croissance RBC

- Cette garantie est offerte pour les enfants assurés de 17 ans ou moins.
- Il est possible de combiner les options d'une assurance vie temporaire et d'une assurance vie entière avec participation.
- L'option peut d'abord être exercée à l'anniversaire contractuel le plus rapproché du 18<sup>e</sup> anniversaire de l'assuré.
- Les dates d'exercice de l'option supplémentaire sont dans les 31 jours civils suivant un événement de la vie (p. ex. mariage, naissance) ou suivant chaque troisième anniversaire contractuel\*.
- Veuillez consulter l'exemple de contrat pour obtenir plus de précisions.

## Augmentation de la couverture totale grâce à la Garantie d'assurabilité des jeunes



Communiquez avec votre conseiller en assurance pour déterminer si l'Assurance Croissance RBC peut vous convenir.



Assurances

Cette brochure a pour seul objectif de fournir de l'information d'ordre général. Les conseils généraux contenus dans cette brochure ne devraient pas être interprétés comme des conseils d'ordre fiscal, juridique ou financier. Vous devriez consulter votre avocat, votre comptable, votre conseiller en assurance ou un autre professionnel lorsque vous prévoyez mettre en œuvre une stratégie. Bien que la Compagnie d'assurance vie RBC ait déployé tous les efforts raisonnables pour fournir des renseignements exacts et à jour, nous nous réservons le droit de corriger toute erreur ou omission. Veuillez noter que les règles fiscales peuvent être modifiées. L'assurance sera régie par les dispositions de la police, telle qu'elle sera établie, le cas échéant. Assureur : Compagnie d'assurance vie RBC.

© / <sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.

\* Trois options au maximum peuvent être exercées. Le montant maximum par option, le total pouvant être exercé et la date d'expiration de la garantie seront précisés dans le contrat d'assurance.